

## L'AGGLOMÉRATION EST GARANTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU POUR L'ENSEMBLE DES USAGERS

Un article de presse a été consacré le 26 avril à une enseigne de grande distribution située à Cherbourg-en-Cotentin qui a récemment mis à disposition de ses clients des fontaines à eau, proposant une eau « libérée de ses éléments indésirables (...) et de grande qualité ». Si une telle initiative de la part de ce commerce peut être saluée pour la démarche de réduction des déchets, l'Agglomération du Cotentin souhaite rappeler que ce travail est déjà effectué par ses services qui assurent en permanence un suivi rigoureux pour garantir un accès à une eau de qualité à l'ensemble des usagers du territoire.

### Une gestion de l'ensemble du Cycle de l'Eau

L'Agglomération du Cotentin est en charge du Cycle de l'Eau : elle intervient aussi bien sur la gestion de l'eau potable, de l'assainissement

collectif et non-collectif que sur la préservation de la biodiversité des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Ce mode de gestion lui permet d'avoir un suivi global sur ce bien précieux et commun qu'est l'eau. Ainsi, l'eau distribuée dans chaque domicile de l'Agglomération est issue du milieu naturel du territoire : cours d'eau ou nappes. Avant son arrivée au robinet, la collectivité est en charge de son prélèvement, de sa potabilisation, de son transport et de son stockage.

### Des contrôles rigoureux permanents

Pas de raison de se priver pour boire de l'eau au robinet ! L'eau du Cotentin se classe entre « satisfaisante » et « très satisfaisante » sur le référentiel de la qualité établi chaque année par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

De manière à être garante d'une eau potable de qualité, l'Agglomération a mis en place une auto-surveillance, en effectuant des prélèvements lors de visites chez les abonnés, de contrôles aléatoires ou encore sur des points spécifiques du territoire.

Ils permettent de mesurer à la fois le pH de l'eau, les concentrations de nitrates ou de chlore mais aussi de vérifier l'absence de bactéries pathogènes dans l'eau.

Cette vigilance est portée en complément des contrôles sur l'eau destinée à la consommation menés par l'autorité sanitaire. Ces contrôles réglementaires, réalisés de manière indépendante par l'ARS, viennent souligner la qualité très satisfaisante de l'eau.

L'enjeu est de taille, car une eau de mauvaise qualité peut avoir des conséquences sanitaires notamment sur des bassins de population denses ou encore sur des zones où se trouvent des établissements de santé.

De manière hebdomadaire, l'eau produite est également testée par une « goûteuse d'eau » dont le rôle est de veiller à un goût de qualité pour le consommateur.

Ce travail effectué par le service de la qualité de l'eau de l'Agglomération et les 185 agents du Cycle de l'Eau mobilisés quotidiennement permet ainsi de répondre aux besoins des 94 771 abonnés des 129 communes du Cotentin.

En raison du traitement de l'eau déjà opéré par l'Agglomération, l'utilisation de système de filtration sur une fontaine à eau n'est pas nécessaire. Ce système aurait même tendance à filtrer les oligo-éléments essentiels de l'eau. Il est aussi conseillé aux ménages équipés de dispositifs de filtration « domestiques » de suivre les préconisations du fabricant et de renouveler régulièrement les filtres. Mal utilisés, ces dispositifs peuvent rendre l'eau impropre à la consommation.

### **Un aspect économique pour les ménages**

Si l'aspect sanitaire reste prépondérant pour la collectivité, l'intérêt, pour les habitants, au-delà de sa qualité, est

avant tout économique. Sur le territoire, le prix d'1 litre d'eau produit par l'Agglomération est proche de 0,002 euros, soit 30 à 100 fois moins chère que celle en bouteille.